



*Le concours national de la
Résistance et de la déportation
(CNRD)*

*Maquisards qui étudient le mécanisme
d'armes parachutées par les Anglais*



*Juifs étrangers arrêtés à Paris à la gare
d'Austerlitz avant leur déportation vers le camps
d'internement de Pithiviers*



Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Concours national
- ▶ Création : 1961
- ▶ Initiative : associations d'anciens résistants et déportés
- ▶ Pour les élèves de troisième et les lycéens
- ▶ Environ 40 000 jeunes participent chaque année

Pourquoi a-t-il été créé ?

- ▶ Fonction mémorielle
- ▶ Fonction citoyenne

Et concrètement ? Que va-t-on faire ?

- ▶ Réalisation d'un projet en équipe
- ▶ Autour d'un thème : « L'école et la Résistance : des jours sombres au lendemain de la libération ».
- ▶ Exemple de réalisation : mémoire, journal, bande-dessinée, diaporama, site web, document sonore, panneaux d'exposition, jeux de société, œuvre artistique...
- ▶ Le projet sera évalué par un Jury



Comment s'organise-t-on ?

- ▶ Un petit groupe d'élèves (environ 10 élèves)
- ▶ Deux heures par semaine sur l'année scolaire
- ▶ Première partie de l'année : apport didactique sur la Seconde Guerre mondiale et la thématique au programme du concours (sorties pédagogiques, films, documentaires, études littéraires et historiques)
- ▶ Deuxième partie de l'année : élaboration du projet

Qui peut participer ?

- ▶ Tout le monde (sauf contraintes d'emplois du temps).
- ▶ Des élèves curieux, passionnés, dynamiques, motivés par les projets et le travail de groupe, persévérants, compétiteurs...

Pourquoi participer ?

Apprendre autrement

Etudier différemment et de manière approfondie un chapitre sombre mais essentiel de notre histoire.

Travailler à partir de sources historiques, parfois originales, et de sources littéraires.

S'engager dans un projet commun et rendre l'histoire palpable.

Acquérir des compétences

Apprendre à s'organiser et à anticiper

Coopérer

Prendre des initiatives

Acquérir des compétences techniques, selon le projet : artistiques, informatiques...

Construire son parcours scolaire

Valider des compétences pour l'acquisition du Brevet.

Présenter ce projet dans le cadre de l'épreuve d'EPI

Valoriser cette expérience dans son dossier d'inscription au lycée voire sur parcours sup (inscription dans le supérieur).

Des participants racontent

- ▶ https://www.youtube.com/watch?v=sAhV-4XPWsc&ab_channel=%C3%89ducationFrance